

COLLÈGE CHOMBART DE LAUWE



académie
Rennes



Côtes d'Armor
le Département



PAIMPOL

Ets LE TROCQUER
Arnaud LE FLOCH

Vente - Installation - Dépannage

Aménagement de salle de bain
clé en main

Antenne • Chauffage • Electricité • Plomberie
Pompe à chaleur • Ramonage

02 96 22 71 50
entrepriseletrocquer@wanadoo.fr
14, rue du Dr Laurent - **PLOUEZEC**

BLANC BRUN
IMAGE • SON • ELECTROMENAGER

VENTE - DEPANNAGE
ELECTROMENAGER - TV
ANTENNE - CHAUFFAGE

17, RUE DU GENERAL LECLERC - 22500 PAIMPOL
02 96 55 09 61 • www.blancbrun-lemoal.fr

BRICO **MARCHÉ**
Paimpol

ZA DE PENVERN
22500 PAIMPOL
TEL : 02.96.20.41.96

ACCESS ∞ STYLE

Maroquinerie
Bijoux fantaisie

7, place de Martray
22500 Paimpol
02 96 22 98 05

Le Crédit Agricole, **partenaire de la vie locale**
à PAIMPOL
6 place de Bretagne

02 96 69 22 22 *

Suivez-nous : ca-cotesdarmor.fr

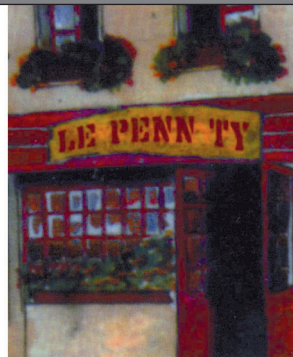
Toute une banque pour vous

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES COTES D'ARMOR, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 5 rue du Plan, à la Croix-Tual, PLOUFRAGAN, 22380 SAINT-BRIEUC CEDEX 9. Tél. 02 96 69 22 22 - 11 rue d'un appel local - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 501, 777456179 R.C.S. ST-BRIEUC.

COLLÈGE CHOMBART DE LAUWE PAIMPOL

Sommaire

Marie-José Chombart de Lauwe.....	4
Bienvenue au collège.....	5
Les personnels et leurs missions	6 à 11
Une journée au collège	12 à 15
La Segpa.....	17
Vie au collège.....	18 à 20
Comment accompagner son enfant ?	21
Les spécificités du collège	22, 23
A qui s'adresser ?	24



le Penn Ty

Crêpes • Galettes • Salades



Galettes et crêpes
tournées à la demande

Terrasse l'été

Plat du jour
ou soupe l'hiver



20, rue des Huit Patriotes
Paimpol - 02 96 55 11 41

vétal

chausseau

Rue de Romsey
22500 PAIMPOL

02 96 20 73 59

MAGASIN BIO
biocoop

BOUCHERIE **BIO**

24, Rue Raymond Pellier
22500 PAIMPOL
Tél : 02 96 20 86 94
www.biocooplunesol.com

Resto Bistro

cuisine de saison
100% maison



PLATS À EMPORTER
du mardi au samedi
dans la boutique de Théo

théo jasmin

5, pl. Gambetta - 22500 Paimpol
02 96 22 39 90

Photo Yann

Photographe
Mariage - Portrait

7, rue G. Brassens
22500 Paimpol
02 96 20 82 57

www.photo-yann.com



COLLÈGE CHOMBART DE LAUWE

PAIMPOL

ADRESSE

17 rue de Lanvignec
B.P. 132
22503 PAIMPOL CEDEX

● TELEPHONE
ACCUEIL : 02 96 55 35 40
VIE SCOLAIRE : 02 96 55 35 43

● E-MAIL
ce.0221991v@ac-rennes.fr

www.college-chombartdelauwe-paimpol.ac-rennes.fr
twitter@chombartpaimpol



4

Elle a publié
« Toute une vie de
résistante » en 1998
et « Résister toujours »
en 2015.

MARIE-JOSÉ CHOMBART DE LAUWE

Née en 1923, résistante dès 1940 avec ses parents habitant à Bréhat (réseau d'évasion puis de renseignements vers l'Angleterre).

Arrêtée en 1942 avec ses parents, interrogée plusieurs fois dans des conditions difficiles.

Déportée de 1943 à 1945 au camp de Ravensbrück avec sa mère.

Elle reprend ses études de médecine après la guerre et devient chercheur au CNRS dans le domaine de la pédopsychiatrie. L'enfance est au cœur de son travail et de son action.

Elle devient également une militante connue des Droits de l'Homme et des Droits de l'Enfant.

Aujourd'hui, elle est Présidente de la Fondation Nationale pour la Mémoire de la Déportation et témoigne toujours sur la Résistance et la Déportation gardant cette force de s'indigner contre l'injustice.

BIENVENUE AU COLLÈGE

L'entrée au collège est une étape importante dans la scolarité et cette brochure est destinée à présenter le collège aux nouveaux élèves et aux nouveaux parents, ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires.

Le collège Marie-José Chombart de Lauwe est issu de la fusion des 2 collèges publics de Paimpol en 2011 : les collèges de Goas Plat et de Lanvignec ont été rassemblés sur le site de Lanvignec.

Le collège est tout d'abord un lieu d'enseignement. Il est aussi un lieu d'éducation et de socialisation où toute la communauté éducative se mobilise pour favoriser la réussite scolaire.

La vie en collectivité demande des efforts de la part de tous : des efforts de respect, de tolérance, des efforts de langage, et la réussite scolaire ne fonctionne pas

sans investissement dans le travail, voilà ce que nous attendons des élèves.

Nous menons un projet d'établissement qui a pour but de soutenir les élèves en difficultés, de soutenir l'intérêt pour l'école et de développer l'ouverture sur le monde. Tous les projets menés contribuent à ces objectifs et cultivent le plaisir de travailler au collège.

Notre mission est aussi de préparer les jeunes générations au monde de demain en utilisant des outils d'aujourd'hui, en modernisant nos équipements (collège inscrit dans le plan numérique académique) et en faisant évoluer nos locaux pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. La concertation avec le conseil départemental continue sur ces sujets (foyer pour les élèves, salles de classe, locaux techniques).

Vous trouverez dans cette brochure les renseignements nécessaires au suivi de vos enfants et je vous invite à participer aux projets du collège au sein des associations qui sont le foyer socio-éducatif et l'association sportive.

Les parents prennent également une place importante dans les instances, n'hésitez pas à vous investir pour mieux connaître le fonctionnement d'un établissement scolaire et aborder les questions qui ont trait à la scolarité de vos enfants.

5

LES PERSONNELS ET LEURS MISSIONS



● LES PERSONNELS DE DIRECTION

● LA PRINCIPALE ET LE PRINCIPAL-ADJOINT

La Principale est la représentante de l'État au sein de l'établissement. Elle dirige, gère, organise et anime la vie du collège. Elle met en œuvre les décisions pédagogiques, éducatives et administratives en cohérence avec les orientations données par l'Education nationale.

Le Principal-adjoint seconde et assiste la Principale et a les mêmes fonctions, excepté le domaine

financier. La Principale et son adjoint reçoivent sur rendez-vous pour toute question concernant la scolarité des élèves.

● LE DIRECTEUR DE LA SEGPA

Il assure, sous couvert de la Principale du collège, la direction technique et l'animation pédagogique de la SEGPA. Il garantit la promotion de l'inclusion scolaire et la gestion des dispositifs de prise en charge des élèves les plus en difficulté. Il veille à l'adaptation des enseignements dans l'objectif de mener les élèves au plus fort de leurs potentialités, vers une poursuite d'étude en lycée professionnel ou en CFA. Il établit et gère, pour la section

qui lui est confiée, les relations avec les partenaires institutionnels (parents, entreprises, associations, collectivités territoriales, personnels de soins, éducateurs, différentes commissions de l'Education Nationale ainsi que la MDPH...).

● L'ADJOINT-GESTIONNAIRE

Assure la gestion matérielle et financière du collège : préparation et exécution du budget, achats, gestion des activités pédagogiques, entretien et maintenance des locaux, fonctionnement de la restauration et gestion des personnels techniques.

● LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

● LE SECRÉTARIAT DE DIRECTION

L'assistante de direction assure les travaux de secrétariat de l'équipe de direction. Elle est notamment chargée du courrier, du traitement de l'information, de la tenue des fichiers, et de l'accueil du public et des usagers. Elle gère les dossiers administratifs des personnels ainsi que les dossiers des élèves (inscription, examens, orientation). Elle travaille en liaison avec les différents services de l'Education nationale et des collectivités territoriales.

● LE SECRÉTARIAT DE GESTION

L'assistante de gestion seconde l'adjoint-gestionnaire dans ses tâches de gestion administrative et comptable. Elle gère notamment l'encaissement des frais scolaires des familles (participation aux séjours linguistiques, demi-pension, manuels scolaires perdus, dégradations), les bourses et aides.

● LE PERSONNEL D'EDUCATION ET D'ORIENTATION

● LA CONSEILLÈRE PRINCIPALE D'EDUCATION (CPE)

Responsable de l'équipe « Vie scolaire », elle organise le service des assistants d'éducation (ASEN) pour offrir les meilleures conditions de vie collective des élèves au moment des interclasses, récréations, pause méridienne, études...

La CPE travaille en relation avec les familles, l'équipe de direction, les enseignants, l'équipe médico-sociale et tout autre partenaire de l'établissement.

La CPE peut être à l'initiative des projets éducatifs du collège : formation des délégués, participation des élèves aux différentes actions de solidarité, de citoyenneté et de santé, projet de formation et d'orientation...

● ASSISTANTS D'EDUCATION (6 POSTES)

Les assistants d'éducation sont sous la responsabilité de la CPE et travaillent conjointement pour favoriser l'encadrement et l'organisation du temps en dehors de la classe. Ils interviennent lors du moindre incident mais ils sont aussi, grâce à leur proximité sur le terrain, à l'écoute des élèves.

En 6ème, chaque classe a un assistant d'éducation référent, qui travaille en collaboration avec les professeurs principaux.

● PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE (Psy-EN)

La psychologue de l'Education nationale représentant le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Lannion dans l'établissement, assure une permanence hebdomadaire au collège.

En collaboration avec l'équipe éducative, elle informe et conseille les élèves et leur famille sur le système éducatif et aide les élèves à choisir leur orientation scolaire et professionnelle en fonction de leurs centres d'intérêts et de leurs aptitudes. Elle participe également à l'aide apportée aux élèves en difficulté.

Elle reçoit en entretien individuel élèves et parents sur rendez-vous pris auprès de la vie scolaire.



● LES PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE

● ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

L'assistant de service social apporte, écoute, conseille et soutient les élèves et leur famille, par des actions personnalisées. Il contribue à la protection des élèves en situation de danger en lien avec les autorités compétentes, lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, et participe à la prévention des conduites à risque et à toutes formes de violence. Enfin, il conseille et aide les familles à exercer leurs droits financiers, administratifs et juridiques. Au collège, l'assistant de service social est présent deux jours par semaine mais il peut également proposer des visites à domicile.

● INFIRMIÈRE

Les missions de l'infirmière sont les suivantes : l'accueil, l'écoute, les soins, les bilans et dépistages infirmiers, la prévention et l'éducation à la santé par la mise en place d'actions en direction des élèves, la prise en charge d'élèves atteints de maladies chroniques. Elle assure une permanence de 3 jours par semaine.

● MÉDECIN SCOLAIRE

Il est présent de manière ponctuelle au collège pour assurer des visites médicales obligatoires ou à la demande de l'élève et de sa famille ou de l'équipe pédagogique et éducative.

● PERSONNELS CHARGÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Ces personnels ont pour mission d'accompagner un ou plusieurs élèves en situation de handicap une partie du temps scolaire.

● LE PERSONNEL ENSEIGNANT

● PROFESSEURS (50 PROFESSEURS)

Ils sont spécialisés dans une discipline. Ils sont une dizaine à intervenir dans chaque classe. Ils reçoivent les familles sur rendez-vous (la demande doit être faite par le carnet de correspondance). Ils participent aux conseils de classe et à toutes les réunions individuelles ou collectives à destination des parents.

● PROFESSEUR PRINCIPAL

Il est l'enseignant référent de la classe. Il anime les heures de vie de classe. Il coordonne le travail de l'équipe pédagogique et centralise les informations. Il peut, à tout moment, rencontrer les parents pour faire un bilan pédagogique complet. Il accompagne chaque élève dans son projet d'orientation.

● PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Le professeur documentaliste a la responsabilité du Centre de Documentation et d'Information (CDI) qui regroupe la bibliothèque de prêt et le fonds de documentation. Il est chargé de la formation des élèves au traitement de l'information et de la communication. Il anime et accompagne les projets liés à la lecture et à l'ouverture culturelle.

● LE PERSONNEL TECHNIQUE (13 AGENTS , 3 DOMAINES DE COMPÉTENCES)

● LA RESTAURATION (4 AGENTS)

Le chef de cuisine, secondé par un autre cuisinier expérimenté et par deux agents, élabore chaque jour 600 repas équilibrés (élèves et commensaux) et n'a de cesse d'améliorer l'offre alimentaire en valorisant les circuits courts et les produits éco-responsables.

● L'ENTRETIEN ET L'ACCUEIL (8 AGENTS)

Leur objectif principal est de garantir les conditions d'accueil et de travail idéales pour l'ensemble de la communauté éducative afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Ils ont en charge l'entretien des locaux et contribuent au bon fonctionnement du service de restauration.

● LA MAINTENANCE (1 AGENT)

L'agent de maintenance s'assure du bon état de fonctionnement du matériel et de la structure en étroite collaboration avec les services du conseil départemental.



UNE JOURNÉE AU COLLÈGE

● HORAIRES COLLÈGE

● **DU LUNDI AU VENDREDI, LES COURS COMMENCENT À 7H58 ET TERMINENT À 16H25.**

● **Le matin : 7h58-12h04**
Ouverture des grilles : 7h30
2 entrées pour les élèves, uniquement le matin en 1^{ère} heure :
- pour les transports scolaires : Rue Cachin Guillermic
- pour les élèves à pied ou déposés par leurs parents : Rue Joliot Curie.

● **L'après midi : 13h21- 16h25**
Ouverture des grilles à 13h.
2 sorties uniquement à 16h25 :
- pour le ramassage scolaire : Rue Cachin Guillermic ;
- pour les élèves à pied ou déposés par leurs parents : Rue Joliot Curie.

● Dans la journée, les autres entrées et sorties se font « rue Cachin Guillermic » entre 9h et 15h30.

EN CAS DE RETARD,
la grille des entrées et sorties reste ouverte jusqu'à 8h40 pour le matin et 13h45 pour l'après midi. L'élève doit passer par la vie scolaire pour avoir un billet d'entrée en classe, noté sur le carnet.

À CHAQUE CLASSE
SON EMPLOI DU
TEMPS

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - géographie enseignement moral et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2 (allemand, espagnol)	-	2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la terre	1h30	1h30	1h30	1h30
Sciences physiques	1h	1h30	1h30	1h30
Technologie	1h30	1h30	1h30	1h30
Education physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Education musicale	1h	1h	1h	1h

DES SECTIONS SPORTIVES

Les élèves intéressés peuvent candidater pour faire partie de la section foot (masculine et féminine, de la 6^e à la 4^e) ou de la section natation (de la 6^e à la 3^e). Ces élèves bénéficient d'un horaire aménagé leur permettant de réaliser deux entraînements par semaine sur le temps scolaire.

● HORAIRES ENSEIGNEMENTS

● **26 HEURES D'ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES**

Sur les 26 heures d'enseignements obligatoires, les enseignements complémentaires (enseignements pratiques interdisciplinaires – EPI – et accompagnement personnalisé – AP) représentent 3 heures en 6^e (cycle 3) et 4 heures en 5^e, 4^e, 3^e (cycle 4).

A cet horaire de 26 heures hebdomadaires, s'ajoutent des enseignements facultatifs :

- langues et cultures de l'Antiquité (LCA)- latin : 5^e (1h), 4^e (2h), 3^e (2h)
- langues et cultures régionales-breton : 6^e(1h), 5^e(1h), 4^e(2h), 3^e (2h)
- langues et cultures européennes (en projet)



● LA PAUSE DÉJEUNER



● LE REPAS

Le service de restauration est ouvert de 11h30 à 13h15. Les élèves n'ayant pas cours en dernière heure de la matinée peuvent manger à partir de 11h30, les autres à partir de 12h05.

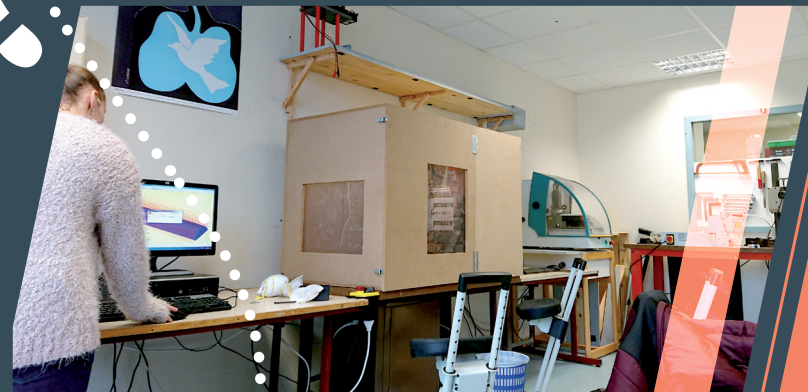


● LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES :

Durant la pause méridienne, les élèves peuvent s'adonner à de nombreuses activités sportives dans le cadre notamment de l'UNSS - Union Nationale du Sport Scolaire (futsal, basket, cross, gymnastique, cirque), scientifiques (club informatique), culturelles (chorale, club guitare, théâtre, club radio).

Le CDI est ouvert tous les midis pour travailler et/ou lire. Enfin, une web radio dynamique accompagne les nombreux projets d'élèves ou de classes et fait la part belle aux interviews diverses et variées.

www.college-chombartdelauwe-paimpol.ac-rennes.fr



● L'AIDE AUX DEVOIRS- DEVOIRS FAITS

Chaque classe bénéficie d'une heure hebdomadaire au cours de laquelle les élèves volontaires sont encadrés pour effectuer leurs exercices, pour réviser les leçons ou encore pour planifier leur travail à la maison. Cette «aide aux devoirs» est également mise en œuvre tous les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30.



BOTHOREL CONDUITE

Sur présentation de la plaquette, REMISE SUR PERMIS CHOISI.
(voir condition sur place)

Auto • Moto • Bateau
Stage 3 jours • Permis côtier
Formation par internet

18, place du Goëlo, PAIMPOL
02 96 20 94 41
www.autoecole-bateau-cotesdarmor.fr

Intermarché
SUPER PAIMPOL

RETRAIT leDRIVE

DU LUNDI AU SAMEDI : 8H45-19H30 • DIMANCHE MATIN : 8H45-12H45

Quai Ouest
Restaurant

NOS SPÉCIALITÉS :
Cotriade de la mer
Choucroute de la mer
Filet de bar frais
aux parfums marines

11, quai Morand
22500 PAIMPOL
02 96 20 72 30
www.restaurant-paimpol.com

DEPOT-VENTE
SECONDE MAIN

Vêtements
Hommes • Femmes • Enfants
Accessoires
Puériculture

02 96 16 57 08
13, rue du Colonel Henry Simon
22470 PLOUEZEC
secondemain22@laposte.net
facebook : seconde Main Plouezec

LOCATION SAISONNIÈRE

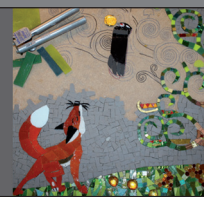


mathilde.le-rolland@wanadoo.fr

GURVANE MOSAÏQUE
ATELIER

Cours de mosaïque à la demande
Adultes et enfants à partir de 5 ans

02 96 20 88 15 • 06 51 76 99 47 • gurvane@gmail.com



Krys **GARNIER**
OPTICIENS

16, rue Saint-Vincent - 22500 PAIMPOL
02 96 22 01 71 - paimpol-centreville@krys.com
www.krys.com

ENGAGEMENT DE SERVICE
QUALITÉ EN OPTIQUE
ISO 220
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

GOELO TP
TERRASSEMENT • ENROBÉS
ASSAINISSEMENT TOUT À L'ÉGOUT

Kerfot PAIMPOL • 06 70 76 71 93



Brehat Services Boutique Souvenirs
Vêtements, Presse
Île de Bréhat

LE BOURG - 22870 ÎLE DE BRÉHAT - 02 96 20 05 80

LA SEGPA

● UNE VOIE DE RÉUSSITE POUR LES ÉLÈVES DONT LES BESOINS PARTICULIERS NÉCESSITENT L'ADAPTATION DES ENSEIGNEMENTS

Pour les collégiens en souffrance dans les classes ordinaires, ou simplement ayant des difficultés importantes à suivre les programmes dans des grands groupes, la S.E.G.P.A du collège Marie-José Chombart de Lauwe offre l'opportunité de la réussite au collège.

A 16 élèves par classe, ils sont conduits à la réussite par une équipe dynamique et compétente de professeurs spécialisés, tant dans leurs projets individuels de formation et d'orientation que dans leurs premières confrontations aux examens scolaires. L'orientation en lycée professionnel ou en C.F.A. est, quasiment, toujours conforme aux vœux de nos élèves. Pour parvenir à ce résultat, nous proposons, à partir de la classe de 4ème, des enseigne-

ments pratiques dans deux domaines :

- métiers de l'hygiène, alimentation et des services
- métiers de l'habitat

Huit semaines de stage permettent à ces jeunes d'aller sur le terrain se rendre compte de la réalité des métiers. Collégiens à part entière, les élèves de cette section bénéficient de toutes les actions réservées à leurs camarades des autres classes (voyages, aide aux devoirs...) avec lesquels ils partagent l'enseignement de plusieurs cours (E.P.S., anglais, sciences...).

La S.E.G.P.A. est donc une chance réelle au sein du collège d'accéder dans les meilleures dispositions, par la validation des compétences propres à chacun, à la préparation d'un C.A.P. et de viser à plus long terme le bac professionnel, voire l'obtention d'un B.T.S.



VIE AU COLLÈGE

● RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Il précise les droits et les devoirs de tous. C'est un contrat entre l'établissement, l'élève et sa famille. Il traduit la volonté de toute la communauté éducative et établit les règles pour vivre ensemble.

L'inscription au collège vaut adhésion à ce règlement qui doit être signé par l'élève et son représentant légal dans le carnet de correspondance.

● LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il se compose de personnels de l'établissement, de parents d'élèves et d'élèves élus ainsi que de personnalités représentant les collectivités locales.

Il se réunit au moins trois fois par an selon un ordre du jour déterminé par la Principale, présidente du Conseil d'administration.

Il débat et il vote les décisions les plus importantes prises au collège.

● LE CONSEIL DE CLASSE

Il se réunit une fois par trimestre. Son rôle est d'examiner les résultats scolaires de la classe et de chaque élève. Sont membres du conseil de classe :

- les enseignants de la classe

- les deux représentants des parents d'élèves de la classe

- les deux délégués élèves de la classe

- le Conseiller Principal d'Education

Le Conseil de classe est présidé par la Principale ou le Principal-adjoint ou le directeur de Segpa.

● LA VIE SCOLAIRE

La Vie Scolaire désigne à la fois le temps où l'élève n'est pas en cours avec son professeur mais également l'ensemble de l'équipe composée de la CPE et des assistants d'éducation. Lorsque l'élève n'a pas cours, il est pris en charge par l'équipe de Vie Scolaire. Il est, dès lors, dirigé en permanence ou au CDI.

Le service Vie Scolaire, sous la responsabilité de la CPE, a pour mission :

- la sécurité et le respect des règles collectives
- la gestion et le suivi de présence des élèves
- les échanges avec les familles
- le suivi des élèves en liaison avec les enseignants

● LE CARNET DE CORRESPONDANCE

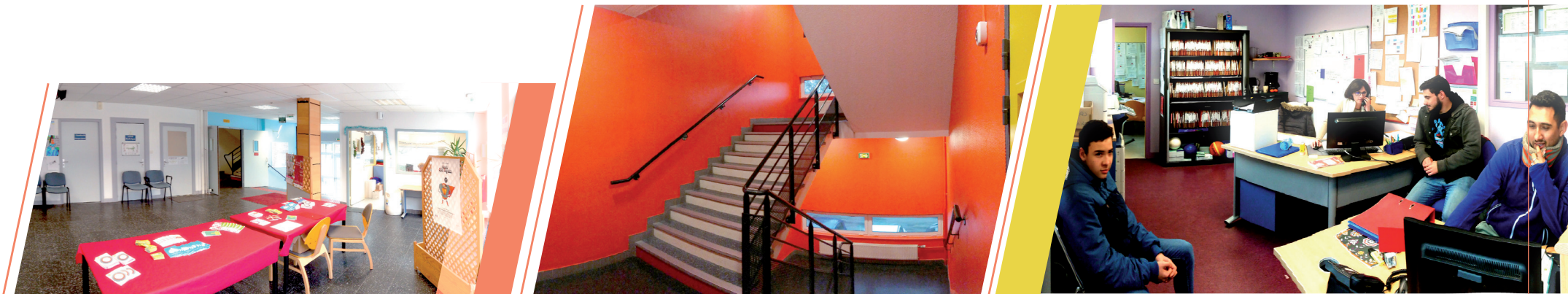
Outil indispensable de l'élève qui doit pouvoir le présenter à tout moment. Il est un moyen de communiquer entre les familles et l'établissement (absences, correspondances, changements d'emploi du temps, coordonnées, ...).

Chaque élève reçoit gratuitement, en début d'année, un carnet de correspondance qui reste la propriété du collège et dont il doit prendre le plus grand soin. En cas de perte ou de dégradation, la famille devra en acheter un nouvel exemplaire.

● LES ÉLÈVES DÉLÉGUÉS

En début d'année scolaire, les élèves choisissent dans leur classe deux camarades titulaires et deux délégués suppléants. Les délégués représentent les élèves au conseil de classe et sont des interlocuteurs privilégiés qui assurent un lien entre les adultes et les élèves de la classe.

Les délégués de toutes les classes élisent parmi eux des délégués d'établissement représentant les élèves au conseil d'administration, au conseil de discipline et au conseil de la vie collégienne. Leur voix y a le même poids que celle de n'importe quel autre membre.



● LE CVC (CONSEIL DE LA VIE COLLÉGIENNE)

Il s'agit d'une instance au sein de laquelle élèves et adultes dialoguent et coopèrent dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail au collège. C'est donc un lieu d'expression pour les élèves. Il est composé de représentants des élèves, du chef d'établissement, de représentants des personnels et de représentants des parents d'élèves.

● RELEVÉ DE NOTES ET BULLETINS

A chaque fin de trimestre un bulletin (moyennes trimestrielles et appréciations des professeurs) est adressé aux familles par courrier postal.

Les notes des devoirs ainsi que le bulletin peuvent être consultés tout au long de l'année sur « Pronote ».

● LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (CDI)

Le CDI est à la fois un centre de ressources et un lieu de

formation. Il est ouvert aux élèves ainsi qu'à l'équipe éducative.

Chacun peut y venir pour :

- emprunter des ouvrages et des périodiques
- effectuer des recherches documentaires en utilisant les ressources mises à disposition : dictionnaires et encyclopédies, ouvrages documentaires, manuels scolaires, internet...
- s'informer sur son projet d'orientation
- terminer des travaux de présentation demandés en classe
- lire sur place et découvrir les nouveautés : fictions, bandes dessinées, revues...

Le professeur documentaliste anime également des séances pédagogiques au CDI centrées sur l'éducation aux médias, seul ou avec les professeurs des différentes disciplines.



COMMENT ACCOMPAGNER SON ENFANT DANS SON PARCOURS D'ÉLÈVE ?

Le passage de l'école primaire au collège représente une étape importante : votre rôle est essentiel.

● PRÉPARER AVEC LUI SON CARTABLE

Pour lui éviter d'oublier un livre, un cahier, son matériel..., vous pouvez l'aider à préparer ses affaires pour le lendemain ou lui rappeler de vérifier qu'il a bien tout ce qu'il lui faut.

A contrario, vérifier qu'il n'apporte que ce qui est réellement nécessaire afin d'éviter un cartable trop lourd.

Le collège dispose de casiers dont l'usage est réservé en priorité aux élèves de sixième. Ces casiers peuvent être partagés par deux élèves et un cadenas est indispensable.

Le collège s'équipe de livres supplémentaires en 6ème depuis 2 ans. Désormais, les livres de français et de mathématiques restent à la maison, nous nous équipons en anglais et en sciences pour alléger définitivement les cartables.

● FACILITER L'ORGANISATION DE SON TRAVAIL

Les professeurs donnent des devoirs et des leçons à apprendre pour chaque discipline. Certains jours, votre enfant a peu de travail pour le lendemain : il doit en profiter pour s'avancer, réfléchir à un devoir compliqué, réviser une leçon mal comprise...

Vous aiderez votre enfant à acquiescer cette organisation en l'incitant à terminer son travail avant de se distraire. Vérifiez qu'il n'a pas pris de retard, ni oublié certains devoirs à faire.

● CONTRÔLER L'AGENDA

Il sert à noter le travail à faire. Vous pouvez le regarder avec votre enfant pour l'aider à s'organiser. Les devoirs sont également répertoriés dans « Pronote » afin principalement de faciliter le retour en classe des élèves absents.

● SUIVRE SA SCOLARITÉ

En rencontrant individuellement ses professeurs, sur rendez-vous ou lors des réunions parents professeurs.

En contactant le professeur principal ou une autre personne de l'équipe éducative.

En consultant le service « Pronote ».

● VOUS ASSUREZ QUE TOUT VA BIEN

Il est important que votre enfant se sente bien dans sa classe, qu'il s'exprime volontiers, qu'il participe à l'oral pendant les cours.

Toute manifestation d'un « mal être » doit être signalée à la vie scolaire sans tarder.

Vous pouvez aussi contrôler qu'il réussit sans difficulté à copier ce qui est au tableau, à noter ce que dit le professeur, à retenir les points importants d'une leçon, à comprendre un texte...

● DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT (visite de lycées professionnels - 4^e, persévérance scolaire, devoirs faits)

Différents types d'aide sont proposés tout au long de l'année, notamment en français et en mathématiques mais aussi en matière d'orientation.

● PARTICIPER À LA VIE DU COLLÈGE

En assistant à la réunion de rentrée et aux réunions parents-professeurs.

En faisant partie d'une association de parents d'élèves et en représentant des parents dans les différents conseils (classe, administration, discipline...).

En participant aux rencontres organisées dans l'établissement (portes ouvertes, comptes-rendus de voyage).

LES SPÉCIFICITÉS DU COLLÈGE

● EPI (ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES)

En classe de 5ème, 4ème, 3ème au moins un EPI par semestre est proposé aux élèves. Voici quelques exemples des thématiques proposées :

- *Bouger, manger mieux, bien dans son corps (5ème)*
- *Révolution industrielle, puissance européenne et conquête du monde (4ème)*
- *Robots et programmation (3ème)*

Ces thèmes, fondés sur des éléments des programmes, font l'objet d'une approche pluridisciplinaire et débouchent le plus souvent sur une production de groupe.

● UN COLLÈGE OUVERT SUR LE MONDE

Les projets pédagogiques menés au collège permettent à la fois aux élèves de découvrir l'environnement et le patrimoine local (découverte en 6ème de la ville de Paimpol, visite du musée de la Résistance en Argoat,...) mais aussi de s'ouvrir sur le monde à travers des voyages en Angleterre, en Espagne et en Allemagne ouverts à tous les élèves de 4ème et de 3ème.

L'établissement est inscrit dans une démarche Erasmus+ pour favoriser les échanges culturels et la mobilité des élèves et des enseignants dans différents pays européens partenaires.

● DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES

L'association sportive au collège, dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) propose différentes activités sportives encadrées par un professeur d'EPS : futsal, gymnastique, basket, cross,... Des créneaux sont prévus toutes les semaines le mercredi après midi et pendant la pause méridienne.

L'association a non seulement pour objectifs de faire découvrir et promouvoir la pratique d'activités sportives de loisir tout en amenant les élèves à atteindre le meilleur niveau possible, mais aussi de créer une ambiance de cohésion et de convivialité entre élèves.



Le prix de l'adhésion ouvre droit à une licence UNSS obligatoire afin d'être assuré lors des entraînements et des compétitions proposés.

● LE FOYER SOCIO-ÉDUCATIF (FSE)

Le FSE est une association de type loi 1901. Il a pour mission de promouvoir les actions culturelles, permettre l'accès à un maximum d'activités et de faciliter la vie des élèves au collège en contribuant à l'amélioration de leur cadre de vie. Il est géré par un bureau composé de parents et professeurs bénévoles. Ses recettes proviennent principalement des adhésions des familles et d'activités spécifiques (bourse aux jouets, brocante, tombola,...). Il apporte une aide financière pour les séjours et voyages scolaires.

● LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Une association de parents d'élèves regroupe exclusivement des parents d'élèves et les personnes ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs élèves. Les parents d'élèves ont toute leur place au sein du collège en tant que partenaire sans se substituer aux équipes pédagogiques et éducatives. Les parents élus siègent dans différentes instances : conseil d'administration, commission permanente, conseil de la vie collégienne, conseil de discipline, commission éducative, conseil de classe.

Les élections des parents au conseil d'administration ont lieu chaque année en Octobre.

A QUI S'ADRESSER ?

	CFG	Accident du travail	VIE SCOLAIRE	Absence	Carnet de correspondance	Certificat de scolarité	Changement d'adresse, téléphone,...	Dispense	Inscription (dossier scolaire) Radiation	Perte ou vol	Retard	Rendez-vous	Manuels scolaires	DEMI-PENSION	Changement de régime	Tarif et paiement des frais	Menus	ORIENTATION	Documentation	Fiche de liaison	Information	Mini-stage de 3ème	Procédure	Rendez-vous Psy-EN	Séjours de découverte de l'entreprise en 3ème	RÉSULTATS	Bulletin trimestriel	Diplôme National du Brevet (DNB)	ASSOCIATIONS	Associations Sportives (AS)	Foyer Socio-Educatif (FSE)	SANTÉ	Problème familial	Visite médicale	RÉGIME-BOURSE	Bourses des collèges	Bourses des lycées	Fonds sociaux						
PRINCIPALE + PRINCIPAL-ADJOINT									X			X					X		X	X	X	X	X	X	X		X	X		X		X		X				X						
DIRECTEUR SEGPA	X	X							X			X							X	X	X	X	X	X	X		X	X		X			X		X				X					
SECRÉTAIRE	X	X				X	X		X			X							X	X	X	X	X	X	X		X	X					X		X						X			
GESTIONNAIRE ET ASSISTANT DE GESTION													X		X	X	X																					X	X	X				
CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION (CPE)				X	X			X		X	X				X				X		X							X			X	X		X										
ASSISTANTS D'ÉDUCATION (AED)				X	X			X		X	X		X							X	X	X	X							X	X				X									
PROFESSEUR PRINCIPAL		X																	X	X	X	X	X		X			X	X					X										
PROFESSEUR DE LA CLASSE								X													X	X	X		X	X		X	X															
CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE (COP)																			X	X	X	X	X	X	X																			
DOCUMENTALISTE													X						X		X			X																				
PERSONNEL MÉDICO-SOCIAL																X					X													X	X			X	X					

PEINTURES • PARQUETS
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
VITRERIE ENCADREMENT • DROGUERIE

GOELO
Peinture S.A.R.L.

02 96 22 09 34 • 8, RUE DE PENVERN - 22500 PAIMPOL

AUDEVA
INFORMATIQUE & RESEAUX

CALIPAGE
Tout pour être heureux *au bureau*

20, av. du Général De Gaulle
22500 PAIMPOL
02 96 20 42 00 - 02 96 20 42 01
www.audeva.fr
infos@audeva.fr

DUMONT ASSURANCES

Courtier en Assurances
Professionnels - Particuliers

Catherine et Emilie sont à votre service
pour une question de proximité

DEVIS GRATUIT

02 96 22 32 42 • dumont.assurances@orange.fr
8, rue du Général Leclerc - 22500 PAIMPOL

ESPACE JARDIN

Julien Lamidon

- Entretien pelouse
- Taille de haies
- Abattages
- Elagages
- Pose de clôture
- Nettoyage terrasse, mur, dallage
- Petits terrassements
- Démoussage toit

CESU (chèque emploi service accepté)
06 43 27 12 06
espacejardin@lamidon-julien.fr
http://www.lamidon-julien.fr



N° siret 52045170900023

Garage Gicquel

Mécanique • Tôlerie • Peinture
Plastique • Vente V.O. et V.N.

10, rue Ar Guervien - 22620 FLOUBAZLANEC • 02 96 55 61 78 • sa.gicquel@wanadoo.fr

les Petits Mousses

• CRÊPES • PIZZERIA • GLACIER • SALON DE THÉ •

12, QUAI DUGUAY TROUIN - 22500 PAIMPOL • 02 96 20 42 09



Réalisation - Conception
Régie publicitaire
s.a.r.l. ecp44
édition conception publication

3, RUE DU DEVON - B.P. 4407
44244 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE CEDEX
02 40 29 73 73 - contact@ecp44.fr
www.ecp44.fr

Imprimé sur papier Développement Durable
Encres à solvants végétaux
PAPIER GARANTI

Remerciement
à la boulangerie
Pain'Pol pour
son soutien,
pour la parution
de la brochure.

Rte de Lanvallon
22500 Paimpol

Carrefour



PAIMPOL
Rue Raymond Pellier
22500 PAIMPOL - 02 96 55 23 79
HORAIRE D'OUVERTURE :
du lundi au jeudi de 8h30 à 20h
Le vendredi de 8h30 à 20h30
et le samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 8h30 à 12h30

WWW.FACEBOOK.COM/CARREFOURPAIMPOL




Entreprise

rabé

Erwan

CHEMINÉE - RAMONAGE
INSERT - POÊLE À BOIS - POÊLE À GRANULÉS



- COUVERTURE
- CHARPENTE
- ÉTANCHÉITÉ
- ISOLATION
- MENUISERIE

rabecouverture@yahoo.fr
22470 PLOUÉZEC

Tél. 02 96 20 59 88 • Port : 06 98 01 06 10

L'Artisan Paimpolais

TERRASSEMENT - MAÇONNERIE

RABÉ GWÉNAËL

Conseils pour vos travaux de maçonnerie, de rénovation et de restauration de bâtiments anciens, ainsi que pour vos aménagements extérieurs. Conseils pour le choix des matériaux. GARANTIE DÉCENNALE

06 84 99 19 79 • 02 96 16 42 14

DEVIS GRATUIT DÉTAILLÉ

4, CHEMIN DE LA LANDE COLAS - 22500 PAIMPOL • rabe.gwenael@orange.fr • www.rabe-maconnerie-paimpol.fr



Le

Lutin

Bleu



Chocolats • Thés Dammann • Dragées

PAIMPOL - 02 96 20 41 43

Ouest Dépannage

SAV-Vente CHR Collectivité, Buanderie, Machine à Café...

MORVAN Pierrick

95, Kermenguy Poulard

22290 Plehedel

06 14 63 82 87

ouestdepannage@gmail.com